



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E166589

VALABLE JUSQU'AU 16/09/2026

ÉDITÉ LE

21/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 08/07/2024
24 540 956

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 334873726

Siret : 334 873 726 00718

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2101521

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 1254000 / 002 122413

Assurance Responsabilité Civile :
BHEI 48-ECA-003711-01

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : PROXISERVE (AGENCE)

RUE DU MAS DE GRILLE
PARC ST JEAN BAT. 1
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS

Téléphone : 04 67 42 13 59

Fax : 04 67 27 72 72

Portable :

Site Internet :

E-mail : jbarbe@proxiserve.fr

Responsabilité légale :
RIVAOAL SEBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/10/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	05/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	19/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.